



APPEL A PROJETS CITOYENS



APPEL A PROJETS CITOYENS

Vous avez un projet pour la commune ? La ville de Hédé-Bazouges alloue un budget de 3 000 € pour la réalisation par les habitants de projets d'intérêt général. Ceci pour encourager et valoriser les initiatives citoyennes, la cohésion sociale et l'implication des citoyens afin d'enrichir la vie de la commune. Ex : organisation d'une course à pied, création d'un concours culinaire, etc. Dossier à retirer et à déposer en mairie **avant le 15 mars 2023**. Dépliants explicatifs disponible en mairie et sur le site.

HÉDÉBAZOUGES

FÉVRIER 2023 - N° 240

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

ACTUALITÉ

LIGNES CONTINUES - Dans le cadre de la circulation des transports scolaires dans le bourg de Hédé, la commune a été sollicitée pour aménager la place de la mairie en raison de l'augmentation de la taille des bus. Vigilance donc sur les lignes continues de couleur jaunes dessinées au sol, en bordure des trottoirs, le stationnement et l'arrêt des véhicules sont dorénavant proscrits.

CARS BREIZHGO EN ILLE-ET-VILAINE : MODIFICATION DES HORAIRES JUSQU'AU 26/02 – Dans un contexte global de pénurie de conducteurs, BreizhGo en Ile-et-Vilaine prolonge son Plan de Transport Adapté, jusqu'au **26 Février 2023**. **Par conséquent, les horaires des lignes 1a, 1b, 2, 8a, 8b, 12, 15 et 19 restent modifiés.** Les fiches horaires, valables durant cette période, sont disponibles uniquement sur le site www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/ille-et-vilaine.

OFFRE D'EMPLOI – La Maison du canal recrute son nouveau talent pour la saison 2023 ! CV et lettre de motivation : presidence@maisonducanal.bzh

ACTUALITÉS SMICTOM –

- Premier vide-déchèterie de l'année dimanche 29 janvier à Liffré
- Ventes de composteurs ce printemps : réservations déjà disponibles : prevention@valcobreizh.fr
- Nouvel habitant : des démarches simples via le site internet du SMICTOM www.valcobreizh.fr

ACCUEIL DE PROXIMITÉ SAUR – La SAUR ouvre un accueil pour ses clients de la Bretagne romantique. Vous avez une question relative à votre contrat « eau potable » ou « assainissement collectif » concernant : Votre abonnement, La résiliation d'un contrat, Votre facture d'eau. Rdv 6 rue des sports à Combourg. Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h.

RECRUTEMENT ANIMATEURS BAF - Familles Rurales a besoin de vous pour nous faire rêver ! Pour les vacances de février du 13/02/2023 au 24/02/2023, Tinténiac et Saint-Domineuc. Envoyez votre CV à candidatures.frht@gmail.com

DÉFI ALIMENTATION - La Communauté de communes lance son deuxième Défi Alimentation pour accompagner ses habitants dans l'évolution de leurs habitudes de consommation, pour tendre vers une consommation saine et locale. Prochaine réunion : vendredi 10 février, 19h. Contact : 02.99.45.23.45.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER ! - A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen : il vous permettra d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans. Présentez-vous en mairie avec votre pièce d'identité et un livret de famille.

SÉCHERESSE EN ILLE-ET-VILAINE – L'arrêté préfectoral n°35-2022-12-14-00004 du 14 décembre 2022 plaçant le département d'Ile-et-Vilaine en état de « vigilance » sécheresse est abrogé depuis le 24 janvier 2023.

Séance du Conseil Municipal du vendredi 16 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du 12 décembre 2022 s'est réuni dans la salle du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS : Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle, M. ROBINAULT Thierry, M. PORTEBOEUF Tony, Mr VEYRE Christian, M. CADOU Didier, Mme STÉPHAN Nadine, Mme DIFFER Sonia, Madame NAVET Cindy, Madame LERAY Stéphanie, Monsieur BOURGOUIN Hervé, Madame HAYÉ Anne, Mme CHERRÉ Françoise, Monsieur MEYER Damien, Mme THÉBAULT Stéphanie

ABSENTS EXCUSÉS : M. ROCHARD Stéphane, M. MELL Gwenole, Monsieur TABEAU Cédric, Mr QUÉNISSET Julien, Mr THOMAS Nicolas. **POUVOIRS :** Mr MELL Gwenole donne pouvoir à Mme NAVET Cindy ; Mr ROCHARD Stéphane donne pouvoir à Mme DIFFER Sonia ; Mr THOMAS Nicolas donne pouvoir à Mme CLÉMENT VITORIA Isabelle ; Mr TABEAU Cédric donne pouvoir à Mme STÉPHAN Nadine. **SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur MEYER Damien.

OBJET N°01-12-2022 : Approbation du Procès-Verbal du 18 novembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix pour et une voix abstention décide d'approuver le procès-verbal du 18 novembre 2022.

OBJET N° 02-12-2022 : Choix de la société attributaire du marché de délégation de service public relative à l'exploitation de son service public d'assainissement collectif

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 08/07/2022 se prononçant sur le principe de la délégation de service public pour l'exploitation de son service d'assainissement collectif,

Vu la délibération du Conseil municipal désignant les membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP),

Vu le procès-verbal de la Commission (CDSP) en date du 14/09/2022 sélectionnant les candidats admis à présenter une offre, suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié sur la plateforme dématérialisée MEGALIS BRETAGNE le 21/07/2022 avec publication au BOAMP le 21/07/2022,

Vu l'avis sur les offres initiales et la proposition de la Commission (CDSP) en date du 30/09/2022,

Vu le rapport en date du 16/11/2022 de Mme. Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de HÉDÉ-BAZOUGES et rendant compte des principaux éléments de la consultation, de la négociation et exposant les motifs du choix de la société SAUR, ainsi que l'économie générale du contrat,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'APPROUVER le choix de la société SAUR comme attributaire de la délégation de service public relative à l'exploitation de son service public d'assainissement collectif pour une durée de 5 ans avec une prise d'effet de l'exploitation au 1 février 2023 ; **D'APPROUVER** le projet de contrat de délégation, et ses annexes qui lui ont été soumis ; **D'APPROUVER** les termes du règlement de service associé à ce contrat de délégation de service public ; **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer le contrat de délégation correspondant avec la société SAUR ainsi que tout document concourant à sa bonne exécution ;

OBJET N°03-12-2022 : Modification de la durée hebdomadaire d'un poste

Considérant la fréquentation en hausse de la bibliothèque et la nécessité d'augmenter les heures de l'agent adjoint du patrimoine principal 2è classe pour améliorer la communication et ouvrir un créneau horaire supplémentaire. Madame la Maire propose que son temps de travail passe de 15,50h à 20h Durée Hebdomadaire Semaine au 1er janvier 2023. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité DE MODIFIER** le temps de travail du poste d'adjoint du patrimoine principal 2è classe, relevant de la catégorie C, de 15,50 h à 20 h Durée Hebdomadaire Semaine, au 1er janvier 2023.

OBJET N°04-12-2022 : Ouverture de crédits avant vote du budget primitif pour le budget commune

Le vote du budget primitif aura lieu en début d'année 2023. Pour ne pas pénaliser les investissements de la collectivité en début d'année, il est proposé une ouverture anticipée des crédits en section d'investissement. Conformément à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, il est proposé l'ouverture des crédits d'investissement présentés dans le tableau du Conseil Municipal. Ces ouvertures de crédits constituent des plafonds d'engagement de la collectivité, dans l'attente du vote du budget 2023, qui précisera les montants de l'exercice budgétaire et les projets financés. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'AUTORISER** les dépenses d'investissement de la commune dans la limite des chapitres budgétaires et **D'ACCEPTER** l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement rappelés ci-dessus.

OBJET N°05-12-2022 : Décision Modificative pour le budget commune et gendarmerie

Budget principal de la commune :

Vu le solde du chapitre 16 laissant apparaître un solde disponible de 5502.66 euros en date du 30/11/2022

Considérant que plusieurs opérations n'ont pas été convenablement retranscrites dans le logiciel Berger Levrault.

Considérant que ces reports de données erronées ont faussé l'estimation du montant global des emprunts pour l'année 2022.

Il est nécessaire de modifier les montants initialement prévus en dépense au chapitre 16.

Budget gendarmerie:

Vu le solde du chapitre 66 laissant apparaître un solde disponible de 0 euros en date du 30/11/2022

Vu le défaut de prévision des ICNE (Intérêts Cursus Non Échus) dans le budget gendarmerie. Ces derniers s'élevant à 912,30€ et devant être imputés au compte 66112.

Il est nécessaire de modifier les montants initialement prévus en dépense au chapitre 66.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'ACCEPTER d'apporter au Budget primitif 2022 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses reprises dans le premier tableau ci-dessus et **D'ACCEPTER** d'apporter au Budget gendarmerie 2022 les ouvertures de crédit équilibrés en dépenses et en recettes reprise dans le second tableau ci-dessus.

OBJET N°06-12-2022 : Candidature pour l'attribution du label des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB)

Madame la Maire, Isabelle CLÉMENT VITORIA présente le projet de candidature pour l'obtention du LABEL des "Communes du Patrimoine Rural de Bretagne". La commune de HÉDÉ-BAZOUGES, riche d'un patrimoine architectural et paysager peut prétendre solliciter le comité technique et scientifique du label, qui pourra apprécier sur l'ensemble du bourg et des villages, l'intérêt de faire une étude détaillée dans un but de sauvegarde et de découverte du patrimoine public et privé. Une participation forfaitaire de 250€ pour le repérage de la commune est demandée. La labellisation a une durée de 7 ans avec une cotisation annuelle de 1,50€/habitant avec la participation aux frais d'instruction des dossiers de demande de subventions. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'AUTORISER** Madame la Maire à faire acte de candidature au label "Communes du Patrimoine Rural de Bretagne" , DE PRÉVOIR le paiement d'une journée de repérage réalisée par l'association "Communes du Patrimoine Rural de Bretagne" d'un montant forfaitaire de 250€ qui permettra d'étudier le potentiel de la commune et de décider de l'opportunité ou non de la candidature, DE DONNER tous les pouvoirs au Maire pour engager les démarches d'octroi du label.

OBJET N°07-12-2022 : Convention de mise à disposition d'un agent d'entretien et refacturation, auprès du "Théâtre de poche - Hédé-Bazouges"

Vu l'accord du fonctionnaire concerné, **le Conseil Municipal, à 16 voix pour et 2 voix contre, D'AUTORISER** Madame la Maire à signer le projet de convention de mise à disposition d'un agent municipal pour le ménage des bureaux du théâtre et que les heures effectuées seront facturées à l'association du Théâtre de poche par la mairie de Hédé-Bazouges dont teneur figurant en annexe à la présente délibération et **D'AUTORISER** Madame la Maire à réajuster le plan de financement en cas de nouveaux éléments.

OBJET N°08-12-2022 : Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplace le contrat enfance jeunesse constitue le nouveau cadre contractuel entre la Caf et les collectivités. La CTG garantit la poursuite des financements des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) qui seront désormais versés aux gestionnaires d'équipements co-financés par les collectivités (multiaccueil, accueils de Loisirs, LAEP (lieu accueil enfant parent), relais petite enfance ; ludothèque ...). La CTG peut couvrir de nouvelles communes (non-signataires jusqu'alors du CEJ). Sur la Communauté de Communes Bretagne Romantique, à la suite de l'Analyse des besoins sociaux réalisée en juin 2021, une démarche de concertation participative a permis d'élaborer un diagnostic partagé du territoire et de définir conjointement les enjeux et les actions sur les thématiques : Accès aux Droits, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité. Les orientations et priorités de travail pour les 3 ans à venir sont détaillées dans un document annexé à la délibération.

Le pilotage et l'animation s'organiseront autour d'un comité de pilotage, d'un comité technique, de groupes de travail, dont les axes et le pilotage, seront définis par le comité de pilotage, de temps de chargés de coopération, reconnus dans le portage de projets partagés par plusieurs communes ou au niveau intercommunal et co-financés par la Caisse d'Allocations familiales. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'APPROUVER** la mise en œuvre de la Convention territoriale globale sur le territoire de la Bretagne romantique ainsi que ses modalités de pilotage et d'animation définies pour la période 2022-2026 ; **DE DÉSIGNER** comme élu référent de la CTG pour la collectivité Mr VEYRE Christian ; **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer la convention d'objectif et de financement de pilotage définissant une enveloppe cible pour le territoire de Bretagne Romantique ; **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer la convention territoriale globale, ainsi que l'ensemble les actes nécessaires tels que les avenants des conventions d'objectifs et de financement d'équipement.

OBJET N°09-12-2022 : Délégations du Maire

La CCBR n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés présentés en Conseil Municipal. Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a effectué les dépenses présentées en Conseil municipal.

OBJET N°10-12-2022 : Questions diverses

- Le jour du repas de Noël, au restaurant scolaire, la commune a offert aux enfants un spectacle musical et des déambulations, très appréciés.
- Mme DIFFER Sonia évoque l'intérêt de créer une cantine en régie et souligne que les enfants mangent trop rapidement le midi. Mr VEYRE indique que ce scénario a déjà été envisagé et indique que de nombreuses actions ont déjà été menées concernant la cantine (mise en place du quotient familial, du repas à 1€ pour les familles aux revenus modérés, des tables ouvertes, accompagnement par l'Institut Bio Bretagne pour diminuer le gaspillage alimentaire et augmenter la part du bio dans les menus, achat de matériel neuf...) Mr Christian VEYRE réitère l'invitation auprès des élus de l'opposition aux tables ouvertes de la Cantine et Madame La Maire exprime l'importance de réfléchir à l'échelle du territoire en prenant en considération tous les acteurs impliqués (école Abbé Pierre, élus des communes avoisinantes, CCBR...). Madame la Maire précise que ce sujet ne peut se réduire à la construction d'un bâtiment neuf.

ASSOCIATIONS

FÉVRIER 2023 - N° 240

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES

THÉÂTRE DE POCHE - En février, découvrez l'univers artistique de la chorégraphe et danseuse Céline Cartillier au Théâtre de Poche. **Haut-Fond : une création du Théâtre de Poche dans le cadre du Festival Waterproof !**

Ven. 3 février – 20h30 / Sam. 4 février – 20h30
Durée : 1h15 - Tout public à partir de 12 ans

Info pratiques

Tarif plein : 13€ / réduit : 10€ / réduit jeunes : 8€ / Gratuit avec le PASS + d'infos et réservations : 09 81 83 97 20 / billetterie@theatre-de-poche.com

HEDE-BAZOUGES NATURE - Dimanche 5 février, randonnée de 10 km en matinée sur le circuit des éoliennes à Tréméheuc (2h30 à 3h de marche). Au programme : information sur le fonctionnement des éoliennes, cheminement au travers du bocage, patrimoine bâti du XVIIIème siècle.

Rendez-vous à 9h place Jean-Christophe BENIS au bourg de Bazouges pour le covoiturage.

Contact : Jean-Pierre au 06 14 14 62 57
+ infos sur : hede-bazouges-nature.fr

LE NEZ DEHORS - Sortie Nature le dimanche 26 février. C'est l'époque de la ponte pour certaines grenouilles. Le printemps n'est pas encore là, mais c'est déjà la saison des amours pour quelques espèces comme la Grenouille rousse. Nous irons à la recherche des mares bien cachées où elles se reproduisent. N'oubliez pas vos bottes ! 8 € / personne (enfant 5 €)
Renseignements : Nicolas Hyon - Le Nez Dehors - 06 86 94 49 72 - nicolas@le-nez-dehors.fr

BAR'ZOUGES - Ven 03 (19h) : Bar'Zap Zic (Erwan), Bœuf musical / Dim 05 (16h30) : Café qui voyage (Eric), « Seattle et la Péninsule Olympique » / Mer 08 (20h) : Cercle de femmes (Florence 06 62 09

39 26) / Dim 12 : Mini Bal découverte (danse de salon) en préparation du Bal de Bazouges. Rdv musicien dès 15h, bal de 16h à 18h / Jeu 16 et ven 17, de 19h à 21h : Escape Game pour adultes et enfants (>8 ans) accompagnés (>8 ans), "Le secret du cristal" avec Quentin Sallou (réservation fortement conseillée à tresorslostchapters@gmail.com). Prix libre (suggéré 5€) / Dim 19 (15h) : Café qui tricote (Chloé 0613726505) / Dim 26 (10h) : sortie Nature (Nicolas, nicolas@le-nez-dehors.fr) / Mar 28 (19h30) : Atelier d'écriture (Emilie)
Consulter le programme des ateliers hebdo sur le site web www.cequinouslie.fr / contact email : barzouges@cequinouslie.fr / Facebook : Barzouges-Cequinouslie

LA CLEF DES AILES - Ateliers d'art thérapie évolutive de groupe enfants le mercredi et adultes le dimanche 1fois/mois au Barzouges. Ouverts à tous. Inscriptions possibles toute l'année+ d'infos et réservation obligatoire au 07 83 77 02 99 ou sur <https://www.laclefdesailes.fr>
Prochaines dates : pour adulte : le 21 janv., le 5 mars, le 2 avril de 10 h à 12 h 30. Pour enfants à partir de 6 ans : le 1 février, le 1 mars et 5 avril de 15h15 à 17 h.

FAMILLES RURALES - Retrouvez le programme complet des ateliers en famille 2022-2023 sur le site internet <https://www.famillesrurales-hedetinteniaceu/ateliers-parentalites/les-ateliers/>

JEUNESSE : QUE FAIRE PENDANT LES VACANCES ?

- Anim 6: Animations pour les collégiens à la journée sur Tinténac avec un ramassage gratuit en mini bus. Inscriptions sur le site www.anim6.fr

- Centre de loisirs à Tinténac pour les enfants.

Contactez Linda Janvier au 02.99.45.27.11

- L'Office des sports Bretagne Romantique : plusieurs stages sont prévus du 8 au 18 février 2022. Plus d'infos : osbrsports@gmail.com / 06 81 35 37 34 / Consultez le site <http://club.quomodo.com/osbr>

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Prix BD BRRR!!: Exposition Bleu Pétrole jusqu'au 15/02. L'heure des votes est arrivée, votez en ligne ou bien déposez votre bulletin à la bibliothèque!!! Choisissez votre titre préféré parmi une sélection de 13 BD, rencontrez des scénaristes et illustrateurs, participez à des ateliers... Jusqu'à Mars 2023
Bébés lecteurs : Vendredi 3 février à 10h
Ptite Ludo (prêt et retour de jeux de société) : Mercredi 15 Février à 16h
Ludolire (jeux et histoires à partir de 3 ans) sur le thème des Amoureux : Mercredi 22 Février à 16h
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?
Contactez-nous ☺ **Renseignements et réservations** : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France
Vendredi 10 mars 2023 dès 09h15.

M. JOUAN - Conciliateur de justice.

Le mardi 28 février 2023 de 09h00 à 11h00. Inscriptions jusqu'au vendredi précédent.

AVOCATE - Maître SOLIGNAC - Sur rdv.

ASSISTANTE SOCIALE -

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02.90.02.77.00.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mardi de 12h à 13h30 - le mercredi de 14h30 à 18h30 - le samedi de 10h à 12h30

ATELIER NUMÉRIQUE

Sam. 18/02 des 9h30.
Réservation obligatoire au 02.99.45.46.18

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque samedi matin de 9h30 à 11h, avec ou sans RDV - 02 99 45 46 18 ou par mail mairie@hede-bazouges.fr

MAISON DU CANAL

Ouverte tous les jours :
D'avril à octobre : 14h-18h
Juillet et août : 10h-13h / 14h-18h. Contact : 02 99 45 48 90
contact@maisonducanal.bzh
<https://maisonducanal.bzh>

FRANCE SERVICES

25 services pour vous accompagner : ADIL, ACTIF, Mission locale, Infos jeunes, CAF, RPAM, CPAM, Espace Info Energie, Ageclac, etc.
Contact : 02.23.16.4545
maison-des-services@bretagneromantique.fr
3 rue de la Mairie 35270 COMBOURG

ANIM'6 - Centre de Loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : 02.99.23.00.59. www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS BRETAGNE ROMANTIQUE
<http://club.quomodo.com/osbr/>

RELAIS LA POSTE -

Epicerie PROXI

14 rue Jean Boucher
Fermé le lundi
9h-12h30/15h-19h
Contact: 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé /
MARCHÉ BIO
tous les jeudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à Bazouges

ORDURES MENAGERES

tous les jeudis et TRI SÉLECTIF les jeudis 9 et 23 février.

DÉCHETTERIE

à Lundi : 14h-17h ; du mardi au samedi : 9h-12h/14h-17h.

CORRESPONDANT LOCAL OUEST-FRANCE

Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr